

**Zeitschrift:** L'ami du patois : trimestriel romand  
**Band:** 9 (1981)  
**Heft:** 1

**Artikel:** "Conseil" et assemblée des délégués ont siégé à Lausanne  
**Autor:** Jean des Neiges / Brodard, Jean  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-239920>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

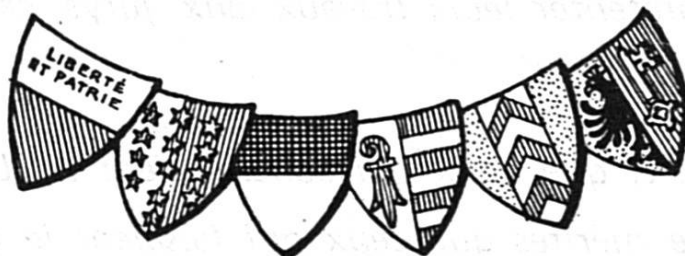
### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## « Conseil » et assemblée des délégués ont siégé à Lausanne...



Dans un des salons du Buffet de la gare à Lausanne les patoisants romands se sont réunis. La nouvelle présidente Madame Piegay, jurassienne racée et entreprenante tint sous son charme équivalent à son autorité, ce qui n'est pas peu dire, le Comité romand, auquel s'était joint le représentant de la Radio Romande, M. Cosandier.

Les débats furent ouverts par Mme Piegay qui se fit un plaisir de saluer: — M. Casanova, du Glossaire romand des patois, et président romand du Jury supérieur des Concours littéraires de patois. Valaisan d'origine, il en a la vigueur et l'esprit.

— Les deux représentants du Valais: M. Dayer, au sourire aussi persuasif que sa musique et M. Florey, qui porte en lui l'abondance et le bon sens;

— les ambassadeurs vaudois: M. Jules Reymond, fin observateur et ancien secrétaire romand, M. Frédéric Duboux, le sympathique et fidèle correspondant de l'Ami du Patois et M. Paul Burnet, ancien président romand, caissier de l'Association, aux interventions aussi sonores que pertinentes;

— la délégation fribourgeoise, amputée de son dynamique président M. Page, qui grippé, devait rester au "page" était heureusement représenté par Mme Anne-Marie Yerly, qui fait autorité par son savoir et sait mettre au point les affaires à traiter, aussi bien par ses questions que par ses réponses;

— le Jura, lui avait le gratin: Mme Piegay, présidente cantonale et romande déjà décrite, assistée de son secrétaire M. Bron, qui a la lourde tâche de coucher sur le papier ce qui doit se lever dans le terrain. Mais pas de soucis à se faire. Les Jurassiens savent galvaniser dans leur pays les troupes, comme le font les ouvriers des aciéries de Choindez, avec leur minerai!

— Puis la vallée d'Aoste, délégua ses deux membres, qui n'avaient pas craint les rigueurs de l'hiver pour franchir le Col du Saint Bernard et venir délibérer avec les petits Suisses qui défendent le même idéal: garder au pays le vieux langage. Les deux personnalités Valdôtaines sont les animateurs du Centre d'Etudes franco-phones du Val d'Aoste!

Les présentations faites, Mme Piegay aborda la question du Règlement des "Archives sonores des Patois Romands et limitrophes" Quoique pas prévu au tractanda, cet objet fut accepté pour la discussion. Avec beaucoup de conviction, le responsable M. Cosandier, exposa le problème. Après quelques interventions, de M. Burnet principalement, qui mieux que tous autres connaît la "musique" on parvint à fixer sur le papier avant de le faire sur bande, le Règlement de ces Archives. C'est avec plus de confiance que de conviction que le Conseil adopta ce Règlement, qui paraîtra in extinso dans un numéro de l'Ami du Patois.

Puis, pour un moment la Présidente cumula ses fonctions avec celles de secrétaire en donnant lecture du procès-verbal de la dernière séance du Conseil Romand. Vous en savez autant que moi, chers lecteurs, puisque ce P.V. a paru dans "L'Ami du Patois" sous la plume bien trempée de M. Jules Reymond.

Le point 3 du tractanda, ne posa pas de problème. Il s'agissait du Secrétariat Romand. En effet, comme le veut la tradition, le secrétaire romand doit se trouver tout près de la Présidence. Or, M. Bron qui collabore déjà depuis des décades aux divers mouvements patoisants du Jura est tout désigné pour remplir cette tâche. Avec bonheur il marie la plume avec le verbe ce qui nous garantit un prochain livret de la fête romande aussi coloré que sera la manifestation délémontaine.

La question finance étant abordée, il appartenait à notre Caissier, qui étant connu des patoisants romands, aussi populairement que Gilberte de Courgenay l'était des soldats, nous dispense de vous le présenter. Avec une clarté et une conscience qu'il est juste de relever, il étala les entrées et les sorties de la caisse. Point n'est besoin de dire que c'est d'un seul bras que cette comptabilité fut approuvée avec vives félicitations à M. le Caissier Burnet.

Mme Jeanne Piegay, notre présidente, fait un rapide tour d'horizon, sur le succès remporté par le Concours littéraire de Patois, dont le délai vient d'expirer. Il semble que nos écrivains ont bien profité des rigueurs de l'hiver pour "pondre" au coin du feu! Nul doute aussi que la qualité sera égale à la quantité, car nos patoisants ne font pas des écrits vains !

La Fête romande des patoisants qui se déroulera donc à Delémont, donna l'occasion à son animatrice principale comme à son secrétaire de lever quelque peu le voile de cette organisation. Le sourire aux lèvres Madame Piegay nous fait part du travail fait et M. Bron d'approuver d'un oeil pétillant de malice!

La Ville de Delémont, capitale du Jura va se parer pour la circonstance. A l'appel du Comité d'organisation la cité a répondu en mettant à disposition son vaste comptoir qui sera la Halle des Fêtes. Et pour assurer le bon ordre de la manifestation, la Police se charge de régler tous les problèmes inhérents à sa fonction. Or, qui dit Police jurasienne dit compétence, amabilité et tolérance. Et tout cela à l'oeil ! Bien plus, le Canton lui-même, cédant aux arguments aussi convainquants que pertinents de Mme Piegay octroie un don substantiel au

*Comité d'organisation. Ouvrant toutes grandes nos oreilles, nous écoutons le programme de la fête développé avec une émotion certaine par Mme la Présidente :*

*Samedi 22 août: 14.00 h. séance du Conseil Romand à l'Hôtel de Ville.*

*15.00 h. Visite du Musée Cantonal, de la vieille ville où seront réanimés vieux métiers, vieilles boutiques, échoppes, etc.*

*17.15 h. Réception par l'Exécutif de la Capitale à l'Hôtel de Ville. Vins d'honneur. Echange de cordialité.*

*18.30 h. Souper à la Halle des fêtes. Productions variées de nos régions diverses.*

*22.30 h. Danse entraînée par un orchestre taillé sur mesure.*

*Dimanche 23 août:*

*08.45 h. Messe chantée par une chorale valaisanne.*

*10.00 h. Assemblée générale de tous les participants pour applaudir:*

*a/ les lauréats du Concours littéraire romand,*

*b/ les nouveaux mainteneurs.*

*11.30 h. Apéritif à la halle des fêtes en l'honneur de nos écrivains et de nos Mainteneurs, par le Syndicat d'Initiative de la Ville de Delémont.*

*12.00 h. repas Jurassien*

*14.00 h. Cortège avec ses chars, ses chevaux, ses groupements, enfin la vie Jurassienne qui défilera sous nos yeux pour se terminer par des productions qui mettront FIN à cette manifestation qui sera marquée par une pierre tendre dans les procès-verbaux de notre Association.*

*Tout le programme que je viens d'écrire est en gestation. Il est possible que la réalisation soit quelque peu modifiée au gré des circonstances.*

*Mme Piegay, termina son exposé en invitant encore toutes les personnes contactées pour cette fête de répondre dans les délais prévus.*

*L'Assemblée des délégués de l'après-midi ne fait que confirmer le travail accompli le matin par le Conseil. Elle décide que le Caisssier M. Burnet, rappelle aux sections, par écrit, le versement de leur écot pour l'année en cours ou celle qui est passée.....*

*Afin de parfaire l'organisation de cette fête romande, l'Assemblée décide de confirmer, le Comité Jurassien tel qu'il a été présenté dans "L'Ami du Patois" :*

*Quant au Conseil, il décide de se réunir une fois encore cette année avant la Fête soit le 9 mai prochain.*

*Et c'est sur les félicitations adressées à Madame Piegay, notre distinguée présidente et à son secrétaire M. Bron, que l'on se sépara. Il était près de 16.00h.*